
Aout 65
#843
4
LILLE (GARE)
243
3083 CW59
ENTREE
TICKETS
BILLETS-CARTES
PLAN DU RÉSEAU, HORAIRES
TARIFS, SECTIONNEMENT,
EDITION AOUT 1965
C. DuFour


EDF
N'ATTENDEZ
A DEMAIN...
ne tournez plus autour du pot
PRENEZ
DES
MAINTENANT
LE...
compteur bleu
ELECTRICITE
DE
FRANCE
Service des relations
commerciales
2, rue St-Martin
Lille - T. 57.07.93
UNIJEP

Sommaire

EDITION AOUT 1965

COMPAGNIE GÉNÉRALE INDUSTRIELLE DE TRANSPORTS

Aux usagers de la C. G. I. T.

Le présent opuscule, mis gratuitement à votre disposition, a pour but de faciliter vos déplacements à l'intérieur de l'agglomération lilloise en vous apportant les éléments qui vous permettront d'utiliser dans les meilleures conditions, le réseau de transports en commun qui la dessert.

Cependant les horaires ne sont donnés qu'à titre indicatif. Ils peuvent être modifiés en tout temps par suite d'incidents fortuits ou pour des impératifs d'exploitation.

D'autre part, le réseau étant en pleine transformation, il n'est pas possible de préciser la durée de validité des indications concernant les tarifs, le sectionnement, les arrêts, les itinéraires ; mais toute modification touchant ces indications sera portée à la connaissance des usagers par voie de Presse.

Si nécessaire, tous renseignements complémentaires peuvent vous être fournis par nos Contrôleurs, ou à notre kiosque de la Gare de **Lille**, ou enfin en nos bureaux (Tél. 57.08.43 ou 44).

⁂

Le réseau, en cours de transformation, comme il vient d'être dit, comporte sept lignes d'**Autobus** et, pour quelque temps encore, une ligne de **Tramways.**

Les lignes d'**Autobus** sont équipées de véhicules dotés des derniers perfectionnements et spécialement conçus et mis au point par les services techniques du réseau pour le **Self-Service** du plus grand nombre possible d'usagers.

Dans ces autobus, les **Voyageurs montent** par la **porte avant** et **descendent** par la **porte centrale.** A la montée, deux couloirs d'accès s'offrent à eux.

Le couloir de droite est réservé aux voyageurs non munis de tickets ou possesseurs d'une carte de voyages qu'ils doivent faire oblitérer par le chauffeur-receveur.

Les autres voyageurs utilisent le couloir de gauche et

EDITION AOUT 1965

introduisent à fond, au passage, leur ticket dans la fenêtre de l'**oblitérateur automatique.** Un timbre indique que l'appareil a fonctionné et que le ticket est oblitéré.

Pour éviter les pertes de temps aux arrêts, il est recommandé de préparer tickets, cartes de voyages ou monnaie avant de monter en voiture et de dégager le plus rapidement possible les couloirs d'accès.

Dans les **Tramways**, montée et descente s'effectuent indifféremment par les portes avant et arrière, la perception étant assurée par un receveur auquel les voyageurs doivent présenter spontanément cartes de voyages ou tickets ou acquitter le prix de leur place en espèces.

TARIFS

Au **service du public,** la C. G. I. T. n'a cependant jamais alourdi la feuille d'impôts des contribuables. Elle ne reçoit, en effet, **aucune subvention** d'aucune sorte et doit par conséquent couvrir ses dépenses, y compris les lourdes charges de la transformation du réseau, au moyen des seules recettes que lui procure son activité. Ses tarifs, ci-après détaillés, qui sont cependant parmi les plus bas de France, résultent de cet impératif.

TARIF DE DETAIL :

1) section : 0,50 Fr ; 2 sections : 0,75 Fr ; 3 sections : 1 Fr ; 4 sections : 1,25 Fr ; 5 sections et plus : 1,50 Fr).

Il est appliqué aux voyageurs qui montent en voiture sans ticket et qui ne désirent pas acheter ou utiliser une carte de voyages.

C'est le plus élevé de nos tarifs.

TARIF GENERAL :

Moins élevé que le précédent, il est appliqué au moyen de la carte de voyages de 24 cases vendue 5 Fr par les receveurs de tramways ou par les chauffeurs-receveurs d'autobus.

La carte de voyages permet de faire n'importe quel parcours. Le receveur oblitère le nombre de cases correspondant au trajet effectué (2 cases pour 1 section, 3 cases pour 2 sections, 4 cases pour 3 sections, etc...).

EDITION AOUT 1965

TARIF REDUIT DES USAGERS REGULIERS :

C'est le plus avantageux de nos tarifs. Il intéresse les personnes qui effectuent régulièrement le même parcours ou des parcours correspondant à un même sectionnement.

Les carnets de tickets, à ce tarif, sont vendus exclusivement par nos dépositaires.

Chaque carnet contient 6 tickets valables chacun pour deux voyages. Le carnet de tickets de une section est vendu 3,90 Fr., celui de deux sections : 5,85 Fr., 3 sections, 7,80 Fr ; 4 sections, 9,75 Fr. ; 5 sections et plus, 11,70 Fr.

TARIF SCOLAIRE :

Il est réservé aux élèves des établissements primaires et secondaires publics ou privés, ou à ceux des établissements techniques et professionnels répondant à certaines conditions.

En bénéficient également les étudiants de l'enseignement supérieur, âgés de moins de 25 ans, qui peuvent justifier de leur qualité d'étudiants.

Les carnets contiennent 7 tickets valables pour 2 voyages de 1, 2, 3, 4 et 5 sections.

Ils sont vendus par nos dépositaires.

Les bénéficiaires du tarif scolaire doivent être munis d'une pièce justificative délivrée, sur demande, par la C.G.I.T.

TARIF DE NUIT :

Après 22 heures, les tarifs sont doublés.

Pour un parcours effectué de nuit après 22 heures, l'usager doit oblitérer deux tickets identiques à celui utilisable de jour sur le même trajet.

Objets perdus

Si vous avez laissé par erreur un objet dans le tramway ou dans l'autobus, ne le réclamez pas au Commissariat de Police.

Adressez-vous au bureau des objets trouvés de la C. G. I. T., 2, rue Auber, à **Lille.**

N'oubliez pas de vous munir d'une pièce d'identité.

EDITION AOUT 1965

Extrait de l'Arrêté Préfectoral du 27 septembre 1963 sur la Police des Transports en Commun

ARTICLE 1er. — **Toute personne qui monte sur un véhicule** des Compagnies de tramways électriques ou d'autobus annexés ou substitués (assimilés aux tramways par la législation administrative) du Département du Nord **est tenue d'acquitter le prix de sa place soit en numéraire soit en faisant oblitérer son titre de transport dès que l'agent de perception se présente et en tout cas, si ce dernier ne s'est pas encore présenté, avant de descendre de voiture.**

ARTICLE 2. — **Lorsque la perception des places est effectuée par un chauffeur-receveur, par un receveur ou par un dispositif automatique placés à l'entrée des voyageurs, ceux-ci doivent acquitter leur place dès leur montée avant de pénétrer au-delà de l'agent ou du dispositif de perception à l'intérieur du véhicule.**

A cette fin, au moment où il pénètre dans la voiture par l'accès prévu à cet effet, le voyageur doit :

— soit présenter au receveur ou au chauffeur-receveur son titre de parcours à vérifier ou à oblitérer, ou le montant du prix de sa place, le receveur ou le **chauffeur-receveur n'étant, en aucun cas, tenu de faire l'appoint ;**

— soit, lorsque la voiture comporte un appareil oblitérateur automatique, introduire lui-même dans cet appareil le titre de transport prévu à cet effet et correspondant au parcours à effectuer, en se conformant aux indications données par la Compagnie exploitante.

Lorsqu'un agent de la Compagnie se tient prêt à percevoir le prix des places, à l'extérieur du véhicule, à proximité soit de la porte de celui-ci, soit de barrières ou d'un couloir de canalisation du public pour l'entrée en voiture, les voyageurs doivent acquitter le prix de leur place, ou satisfaire aux mesures de contrôle s'ils l'ont déjà acquitté, entre les mains de cet agent et avant même de monter en voiture.

ARTICLE 3. — Les voyageurs sont tenus de présenter leur titre de transport à toute réquisition des agents chargés de la perception ou du contrôle, et d'obtempérer aux injonctions de ces agents pour assurer la bonne marche du service, la circulation et la sécurité dans les voitures, et pour éviter tout désordre.

ARTICLE 4. — **Il est interdit aux voyageurs :**

1°) de dépasser les limites du parcours pour lequel ils ont acquitté le prix de leur place, sans acquitter préalablement le prix correspondant au dépassement.

2°) d'utiliser les titres de parcours aux tarifs normaux ou réduits ou des titres de gratuité dans des conditions autres que celles de leur utilisation régulière et normale.

3°) de monter dans les voitures en surnombre des places indiquées par l'exploitant lorsque le panneau portant l'inscription « complet » est apposé sur la voiture.

4°) de monter ou de descendre autrement que par les issues destinées à cet effet.

5°) de monter ou de descendre pendant la marche et notamment à l'occasion d'un ralentissement de la voiture ou d'un arrêt fortuit.

EDITION AOUT 1965

6°) d'occuper un emplacement non destiné aux voyageurs, notamment les marche-pieds, tampons, toits, ailes, pare-chocs, capots, ainsi que toute position susceptible de gêner la conduite du véhicule ou le service des agents ; de se pencher ou de laisser dépasser une partie du corps en dehors.

7°) de manœuvrer les appareils de commande et les glaces.

8°) d'introduire dans l'appareil à oblitérer un objet différent du titre de transport valable et non périmé, conçu pour cet appareil.

9°) de mettre obstacle à la manœuvre des portes ou des dispositifs de sécurité, de les ouvrir après le signal du départ et pendant la marche avant l'arrêt complet.

10°) **de parler au conducteur** pendant la marche.

11°) de cracher dans les voitures.

12°) **de fumer dans les voitures** où cette interdiction est signalée par affiches ou inscriptions.

13°) de se servir sans motif plausible des signaux d'alarme d'arrêt ou de départ.

14°) d'entrer dans les voitures en état d'ivresse.

15°) d'introduire dans les voitures des armes à feu chargées ou des colis ou objet dangereux (en particulier bouteilles de butagaz, bidons ou jerricans d'essence) ou qui, par leur nature, leur volume, leur odeur pourraient gêner, salir ou incommoder les autres voyageurs.

16°) d'introduire des chiens ou autres animaux dans les voitures.

Des exceptions peuvent être autorisées pour les animaux de petite taille convenablement enfermés.

En outre, les Compagnies concessionnaires peuvent accorder des dérogations pour des chiens tenus en laisse et muselés. Elles doivent préciser dans ce cas les emplacements, les heures d'admission et la tarification.

17°) de troubler la tranquillité des voyageurs par des chants, des disputes, des gestes inconvenants.

18°) de faire usage dans les voitures, les salles d'attente, d'appareils ou instruments sonores.

19°) de souiller ou détériorer le matériel roulant ou fixe, les étiquettes, pancartes, inscriptions quelconques placées par l'exploitant dans les voitures, kiosques ou autres dépendances de la concession.

ARTICLE 5. — L'accès des voitures est interdit aux voyageurs en état de malpropreté ou atteints visiblement ou notoirement de maladie dont la contagion serait à redouter pour les autres voyageurs.

ARTICLE 6. — Aucun crieur, vendeur ou distributeur d'objets ou imprimés quelconques ne peut être admis à exercer son activité dans les voitures ou dans les kiosques et dépendances des Compagnies qu'en vertu d'une autorisation écrite spéciale.

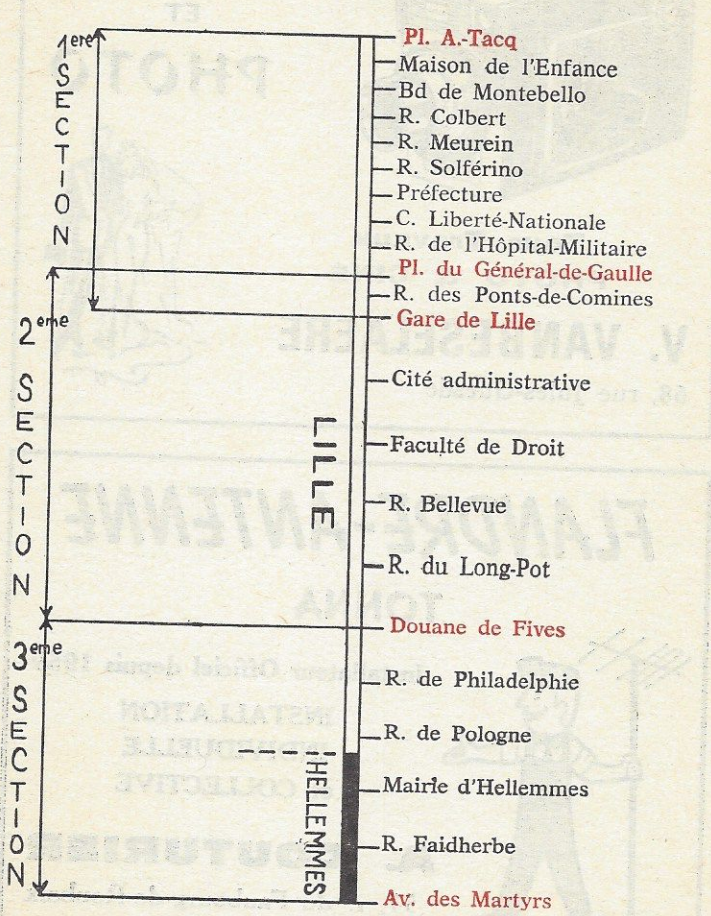
Toute mendicité dans les mêmes lieux est interdite.

ARTICLE 7. — Les voyageurs sont tenus de veiller à leur propre sécurité et de ne commettre aucune action, maladresse, imprudence, inattention, négligence ou inobservation des règlements, susceptibles d'engendrer des accidents. Ils doivent notamment, pour éviter tout déséquilibre, se tenir aux poignées, rampes, barres d'accès ou d'appui et tendre les barres ou chaînes de sécurité lorsqu'ils se trouvent à proximité.

LIGNE B

LILLE (Place A.-Tacq) - HELLEMMES

(Tramways)



Cette ligne est appelée à être remplacée par la ligne 2 prévue p. 42.
Les usagers seront informés de la transformation par la voie de la Presse.

HORAIRE

Ligne B :
de LILLE (place A.-Tacq) à HELLEMMES

a) De la Gare de LILLE vers la Place A.-Tacq

Premiers départs

Semaine : 5 h 36 - 6 h 01 - 6 h 24 - 6 h 35 - 6 h 46 - 6 h 55.
Dimanche : 6 h 45 - 7 h 15 - 7 h 30 - 7 h 43 - 7 h 56 - 8 h 09.

Derniers départs

Semaine : 20 h 40 - 20 h 50 - 21 h 05 - 21 h 25 - 21 h 45 - 22 h 12.
Samedi seulement : 22 h 00 - 22 h 25 - 22 h 50 - 23 h 15 - 23 h 40 - 24 h 00.
Dimanche : 24 h 06 - 23 h 23 - 23 h 40 - 24 h 00.

b) De la Gare de LILLE vers HELLEMMES

Premiers départs

Semaine : 5 h 05 - 5 h 30 - 5 h 52 - 6 h 02 - 6 h 12 - 6 h 22.
Dimanche : 6 h 13 - 6 h 28 - 6 h 43 - 6 h 53 - 7 h 00 - 7 h 11.

Derniers départs

Semaine : 20 h 27 - 20 h 35 - 20 h 55 - 21 h 15 - 21 h 35 - 22 h 12.
Samedi seulement : 21 h 50 - 22 h 15 - 22 h 40 - 23 h 05 - 23 h 30 - 24 h 00.
Dimanche : 23 h 06 - 23 h 23 - 23 h 40 - 24 h 00.

FREQUENCES MOYENNES

Heures de pointe : 5 à 6 minutes.
Heures creuses : 8 minutes.
Dimanche : 6 à 7 minutes.

● *Pour plus de détails, consulter les horaires affichés aux principaux points d'arrêts.*

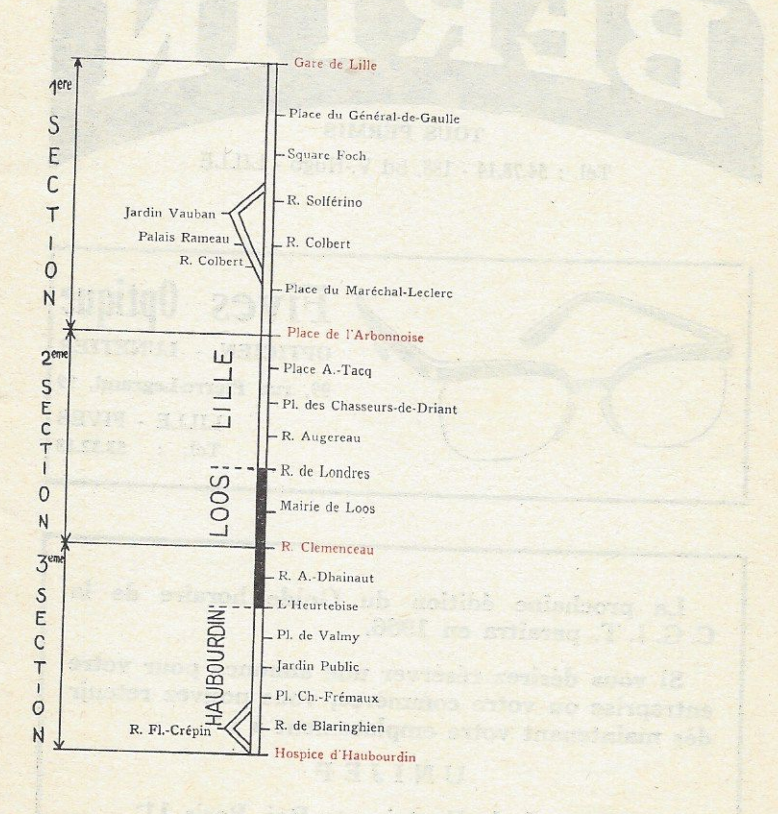
L'autobus passe, il n'encombre pas.

EDITION AOUT 1965

LIGNE H

LILLE (Gare) - HAUBOURDIN

(Autobus)



Cette ligne est appelée à être remplacée par la ligne 2 prévue p. 42. Les usagers seront informés de la transformation par la voie de la Presse.

La prochaine édition du Guide horaire de la C. G. I. T. paraîtra en 1966.

Si vous désirez réserver une annonce pour votre entreprise ou votre commerce, vous pouvez retenir dès maintenant votre emplacement à :

UNIJEP

66, rue de la Fontaine-au-Roi, Paris 11e
Tél. 023.21.43

HORAIRE

LIGNE H :

de LILLE (Gare)
à HAUBOURDIN (Hospice)

a) De la Gare de LILLE vers HAUBOURDIN

Premiers départs

Semaine : 6 h 02 - 6 h 19 - 6 h 33 - 6 h 47 - 6 h 59 - 7 h 06.
Dimanche : 6 h 43 - 7 h 05 - 7 h 29 - 7 h 49 - 8 h 07 - 8 h 24.

Derniers départs

Semaine : 20 h 45 - 21 h 05 - 21 h 38 - 22 h 15.
Samedi seulement : 22 h 12 - 22 h 35 - 23 h 05 - 23 h 31 - 24 h 00.
Dimanche : 22 h 15 - 22 h 30 - 22 h 50 - 23 h 10 - 23 h 32 - 24 h 00.

b) De l'Hospice d'HAUBOURDIN vers LILLE

Premiers départs

Semaine : 5 h 25 - 5 h 45 - 5 h 59 - 6 h 13 - 6 h 25 - 6 h 32.
Dimanche : 6 h 11 - 6 h 35 - 6 h 57 - 7 h 17 - 7 h 35 - 7 h 52.

Derniers départs

Semaine : 21 h 19 - 21 h 42.
Samedi seulement : 22 h 10 - 22 h 41 - 23 h 05 - 23 h 35.
Dimanche : 22 h 40 - 23 h 00 - 23 h 25 - 23 h 40 - 0 h 05 - 0 h 30.

FREQUENCES MOYENNES

Heures de pointe : 5 à 7 minutes.
Heures creuses : 10 minutes.
Dimanche : 10 à 11 minutes.

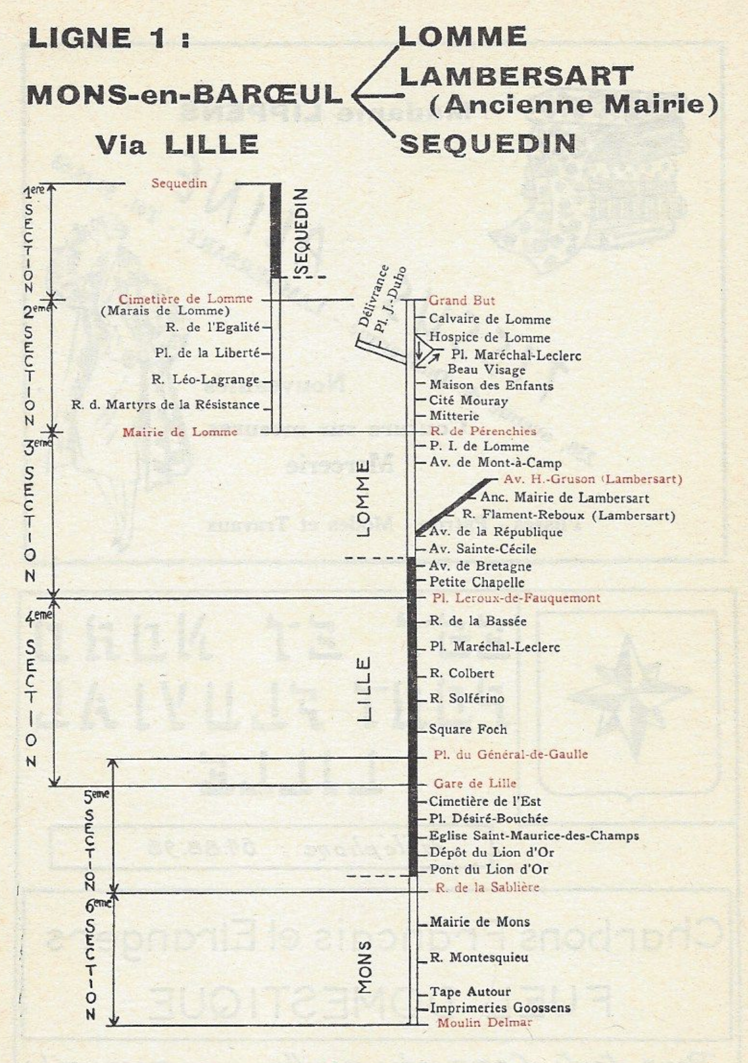
● *Pour plus de détails, consulter les horaires affichés aux principaux points d'arrêts.*

Plus de « papillons » sur mon pare-brise, j'utilise les transports urbains !

Ce Guide-horaire, tiré à 50.000 exemplaires, est distribué gratuitement aux usagers de la C. G. I. T.

L'édition et la publicité ont été réalisées par l'Agence U.N.I.J.E.P., 66, rue de la Fontaine-au-Roi, Paris 11e - Tél. 023.21.43.

La couverture, les schémas des lignes et le plan central ont été dessinés par C. Dufour.



La voiture stationnée devant le magasin ferme la porte au client.

HORAIRE

LIGNE 1 :

MONS-en-BARŒUL Via LILLE — LOMME / LAMBERSART (Ancienne Mairie) / SEQUEDIN

a) De la Gare de LILLE vers LOMME et LAMBERSART

Premiers départs

Semaine : 6 h 00 - 6 h 15 - 6 h 30 - 6 h 40 - 6 h 50 - 6 h 55.
Dimanche : 6 h 32 - 6 h 43 - 7 h 03 - 7 h 19 - 7 h 34 - 7 h 49.

Derniers départs

Semaine : 21 h 00 - 21 h 01 - 20 h 20 - 20 h 45 - 22 h 12 - 22 h 40.
Samedi seulement : 22 h 12 - 22 h 40 - 22 h 45 - 23 h 20 - 23 h 55.
Dimanche : 23 h 01 - 23 h 19 - 23 h 35 - 23 h 55.

b) De LOMME (Av. République) vers LILLE (Gare)

Premiers départs

Semaine : 5 h 38 - 5 h 53 - 6 h 08 - 6 h 18 - 6 h 25 - 6 h 31.
Dimanche : 6 h 13 - 6 h 25 - 6 h 37 - 6 h 58 - 7 h 11 - 7 h 23.

Derniers départs

Semaine : 20 h 23 - 20 h 30 - 20 h 38 - 20 h 53 - 21 h 33 - 21 h 53.
Samedi seulement : 21 h 23 - 21 h 53 - 22 h 24 - 22 h 59 - 23 h 39.
Dimanche : 22 h 28 - 22 h 39 - 22 h 55 - 23 h 13 - 23 h 33.

c) De la Gare de LILLE vers MONS-en-BARŒUL

Premiers départs

Semaine : 5 h 13 - 5 h 44 - 5 h 46 - 6 h 03 - 6 h 15 - 6 h 23.
Dimanche : 6 h 15 - 6 h 35 - 6 h 47 - 6 h 59 - 7 h 15 - 7 h 20.

Derniers départs

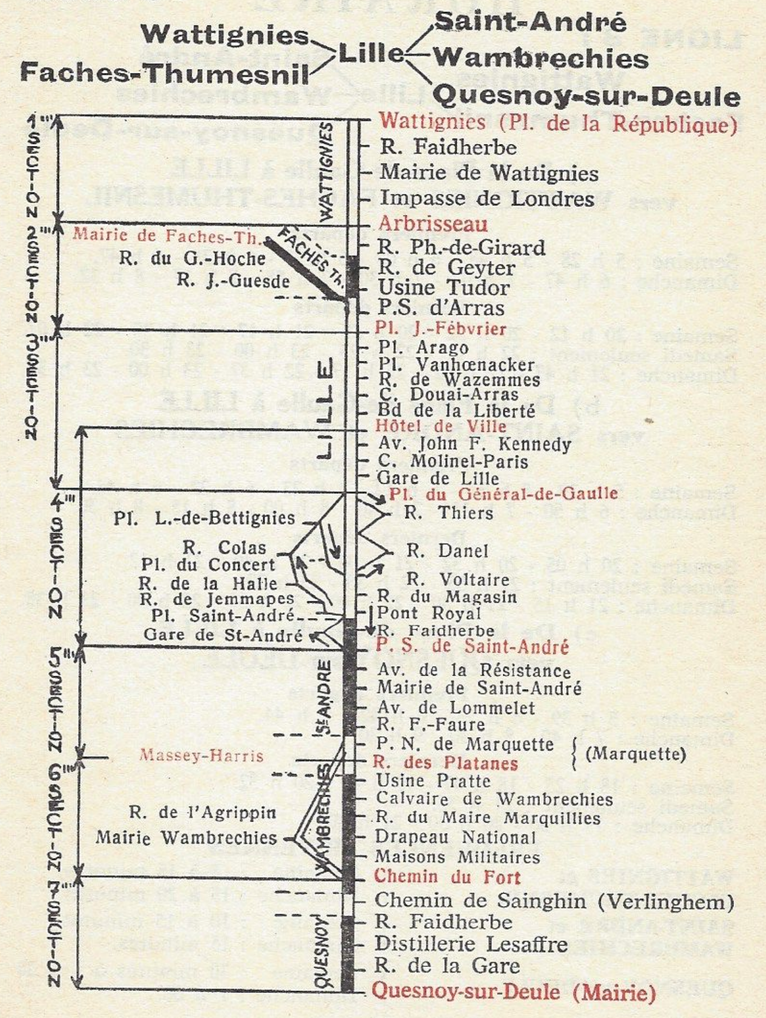
Semaine : 20 h 30 - 20 h 45 - 21 h 15 - 21 h 45 - 22 h 15.
Samedi seulement : 22 h 45 - 23 h 20 - 24 h 00.
Dimanche : 22 h 10 - 22 h 25 - 22 h 41 - 23 h 01 - 23 h 17 - 23 h 35 - 23 h 55.

FREQUENCES MOYENNES

Semaine : Heures de pointe : 5 à 6 minutes.
Heures creuses : 7 à 8 minutes.
Dimanche : 8 à 10 minutes.

● *Pour plus de détails, consulter les horaires affichés aux principaux points d'arrêts.*

LIGNE 3 :



En ville, rien ne vaut le tramway ou l'autobus.

HORAIRE

LIGNE 3 :

Wattignies / Faches-Thumesnil — Lille — Saint-André / Wambrechies / Quesnoy-sur-Deule

a) De la Place de-Gaulle à LILLE vers WATTIGNIES et FACHES-THUMESNIL

Premiers départs

Semaine : 5 h 28 - 5 h 48 - 6 h 08 - 6 h 29 - 6 h 38 - 6 h 47.
Dimanche : 6 h 47 - 7 h 07 - 7 h 30 - 7 h 55 - 8 h 17 - 8 h 32.

Derniers départs

Semaine : 20 h 12 - 20 h 32 - 20 h 55 - 21 h 17 - 21 h 35 - 22 h 07.
Samedi seulement : 22 h 07 - 22 h 25 - 23 h 00 - 23 h 30.
Dimanche : 21 h 47 - 22 h 02 - 22 h 17 - 22 h 37 - 23 h 00 - 23 h 32.

b) De la Place de-Gaulle à LILLE vers SAINT-ANDRE et WAMBRECHIES

Premiers départs

Semaine : 5 h 39 - 5 h 53 - 6 h 12 - 6 h 23 - 6 h 32 - 6 h 42.
Dimanche : 6 h 50 - 7 h 15 - 7 h 40 - 8 h 00 - 8 h 15 - 8 h 30.

Derniers départs

Semaine : 20 h 05 - 20 h 32 - 21 h 00 - 21 h 30 - 22 h 12.
Samedi seulement : 21 h 55 - 22 h 30 - 23 h 32.
Dimanche : 21 h 15 - 21 h 30 - 22 h 00 - 22 h 30 - 23 h 00 - 23 h 35.

c) De la Place de-Gaulle à LILLE vers QUESNOY-sur-DEULE

Premiers départs

Semaine : 5 h 39 - 6 h 23 - 6 h 42 - 7 h 44.
Dimanche : 7 h 40 - 8 h 30 - 9 h 30.

Derniers départs

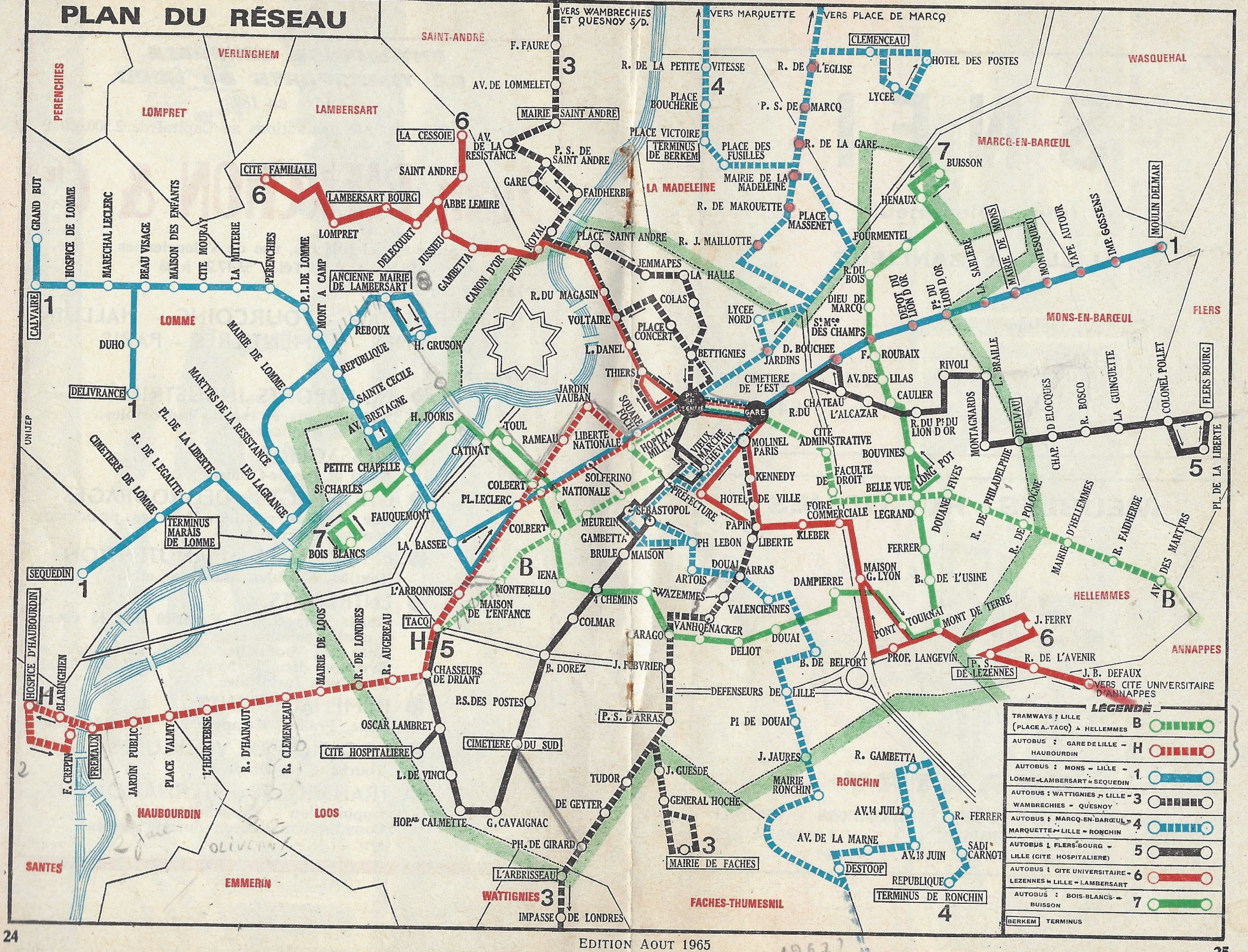
Semaine : 18 h 25 - 18 h 47 - 19 h 42 - 20 h 32.
Samedi seulement : 21 h 55.
Dimanche : 19 h 30 - 20 h 30 - 21 h 30.

FREQUENCES MOYENNES

WATTIGNIES et FACHES-THUMESNIL	Semaine : 8 à 15 minutes. Dimanche : 15 à 20 minutes.
SAINT-ANDRÉ et WAMBRECHIES	Semaine : 10 à 15 minutes. Dimanche : 15 minutes.
QUESNOY-sur-DEULE	Semaine : 30 minutes à 1 h 30 Dimanche : 1 h 00.

● *Pour plus de détails, consulter les horaires affichés aux principaux points d'arrêts.*

EDITION AOUT 1965



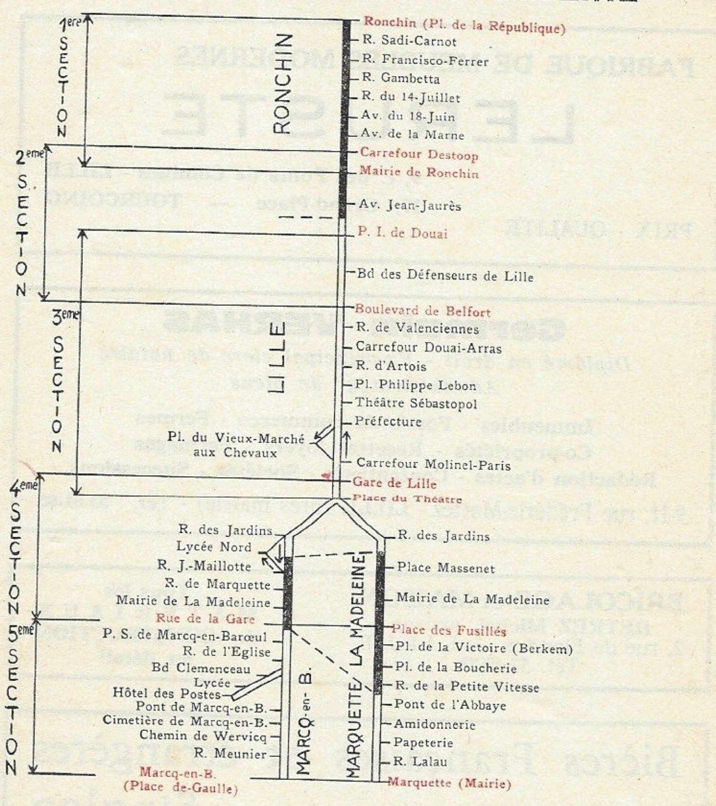
EDITION AOUT 1965

1967? (FACHES)?

LIGNE 4 :

RONCHIN < MARQUETTE / MARCQ-en-BARŒUL

Via LILLE et LA MADELEINE



EDITION AOUT 1965

HORAIRE

LIGNE 4 :

RONCHIN < MARQUETTE / MARCQ-en-BARŒUL

Via LILLE et LA MADELEINE

a) De la Place du Théâtre, à LILLE, vers RONCHIN

Premiers départs

Semaine : 5 h 39 - 6 h 02 - 6 h 20 - 6 h 32 - 6 h 40 - 6 h 52.
Dimanche : 6 h 51 - 7 h 09 - 7 h 27 - 7 h 42 - 7 h 52 - 8 h 02.

Derniers départs

Semaine : 20 h 38 - 20 h 58 - 21 h 28 - 22 h 01.
Samedi seulement : 21 h 40 - 22 h 15 - 22 h 50 - 23 h 25 - 24 h 00.
Dimanche : 22 h 00 - 22 h 10 - 22 h 30 - 22 h 50 - 23 h 10 - 23 h 30.

b) De la Place du Théâtre, à LILLE, vers MARQUETTE

Premiers départs

Semaine : 5 h 42 - 5 h 58 - 6 h 10 - 6 h 32 - 6 h 52.
Dimanche : 6 h 11 - 7 h 12 - 7 h 45 - 8 h 13 - 8 h 43.

Derniers départs

Semaine : 20 h 01 - 20 h 21 - 20 h 41 - 21 h 05.
Samedi seulement : 21 h 05.
Dimanche : 20 h 13 - 20 h 43 - 21 h 13 - 21 h 43 - 21 h 57.

c) De la Place du Théâtre, à LILLE, vers MARCQ-en-BARŒUL

Premiers départs

Semaine : 5 h 49 - 6 h 06 - 6 h 26 - 6 h 45 - 7 h 05.
Dimanche : 6 h 25 - 6 h 45 - 6 h 57 - 7 h 20 - 7 h 35.

Derniers départs

Semaine : 20 h 27 - 20 h 52 - 21 h 17 - 21 h 37 - 22 h 11.
Samedi seulement : 21 h 15 - 21 h 35 - 22 h 10 - 22 h 45 - 23 h 20 - 24 h 00.
Dimanche : 21 h 50 - 22 h 25 - 22 h 45 - 23 h 35 - 24 h 00.

FREQUENCES MOYENNES

Vers RONCHIN	Semaine	: 6 à 10 minutes.
	Dimanche	: 10 minutes.
Vers MARQUETTE	Semaine	: 10 à 30 minutes.
	Dimanche	: 30 minutes.
Vers MARCQ-en-BARŒUL	Semaine	: 8 à 30 minutes.
	Dimanche	: 30 minutes.

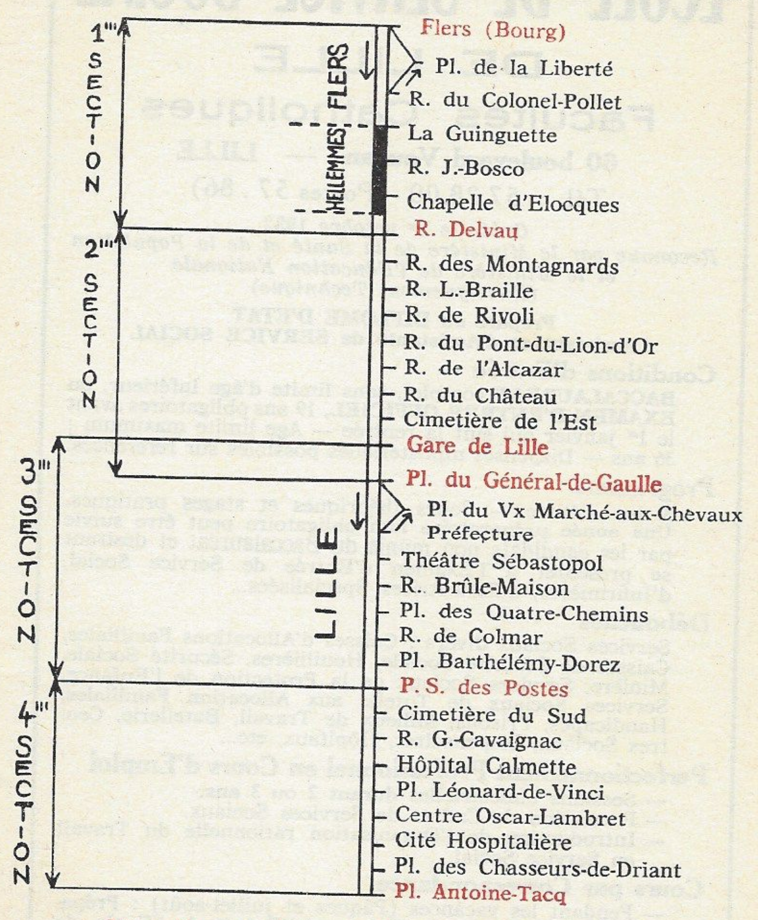
● *Pour plus de détails, consulter les horaires affichés aux principaux points d'arrêts.*

EDITION AOUT 1965

Réservez de préférence
vos achats
à nos annonceurs

LIGNE 5

FLERS (Bourg)
LILLE (Cité Hospitalière et Place A.-Tacq)



Plus de soucis de stationnement, j'utilise les transports urbains !

EDITION AOUT 1965

ECOLE DE SERVICE SOCIAL

DE LILLE

Facultés Catholiques

60 boulevard Vauban — LILLE

Tél. : 57.28.00 (Postes 57 . 86)

Créée le 1er octobre 1932
Reconnue par le Ministère de la Santé et de la Population et le Ministère de l'Education Nationale (Enseignement Technique)

Prépare au DIPLOME D'ETAT d'Assistant et d'Assistante de SERVICE SOCIAL

Conditions d'Entrée

BACCALAUREAT complet, sans limite d'âge inférieur, ou **EXAMEN D'ENTREE OFFICIEL,** 19 ans obligatoires avant le 1er janvier qui suit la rentrée — **Age limite maximum :** 36 ans — Dispenses ministérielles possibles sur références.

Programme

3 ans d'étude — Cours théoriques et stages pratiques. Une année préparatoire non obligatoire peut être suivie par les candidats non munis du Baccalauréat et désirant se présenter à l'Examen d'Entrée de Service Social, d'Infirmières, d'Educatrices Spécialisées...

Débouchés

Services Sociaux divers : Caisses d'Allocations Familiales, Caisses de Sécurité Sociale, Houillières, Sécurité Sociale, Minière, Services Sociaux de la Protection de l'Enfance, Services Sociaux de Tutelle aux Allocation Familiales, Handicapés, Prisons, Milieux de Travail, Batellerie, Centres Sociaux, Dispensaires, Hôpitaux, etc...

Perfectionnement Professionnel en Cours d'Emploi

- Sessions bimestrielles durant 2 ou 3 ans.
- Formation de Cadres de Services Sociaux.
- Introduction de l'Organisation rationnelle du Travail en Service Social.

Cours par Correspondance

- Pendant les vacances (Pâques et juillet-août) : Préparation accélérée à l'Examen d'Entrée à l'Ecole de Service Social.

HORAIRE

LIGNE 5 :

De FLERS (Bourg)
à LILLE (Cité Hospitalière)

a) De la Place du Général-de-Gaulle, à LILLE, vers FLERS

Premiers départs

Semaine : 5 h 44 - 6 h 04 - 6 h 17 - 6 h 27 - 6 h 37 - 6 h 47.
Dimanche : 6 h 08 - 6 h 29 - 6 h 49 - 7 h 09 - 7 h 29 - 7 h 48.

Derniers départs

Semaine : 19 h 47 - 20 h 02 - 20 h 23 - 20 h 47 - 21 h 17.
Samedi seulement : 20 h 02 - 20 h 20 - 20 h 35 - 21 h 02 - 21 h 17
Dimanche : 20 h 49 - 21 h 09 - 21 h 29 - 21 h 49 - 22 h 09.

b) De la Place du Général-de-Gaulle, à LILLE, vers la Cité Hospitalière

Premiers départs

Semaine : 5 h 40 - 6 h 17 - 6 h 32 - 6 h 42 - 6 h 54 - 7 h 03.
Dimanche : 6 h 32 - 6 h 49 - 7 h 14 - 7 h 34 - 7 h 54 - 8 h 14.

Derniers départs

Semaine : 20 h 17 - 20 h 32 - 20 h 47 - 21 h 07 - 21 h 32 - 22 h 14.
Samedi seulement : 21 h 32 - 21 h 47 - 22 h 12 - 22 h 44 - 23 h 12 - 23 h 42.
Dimanche : 21 h 57 - 22 h 17 - 22 h 37 - 22 h 57 - 23 h 17 - 23 h 37.

FREQUENCES MOYENNES

Semaine : 6 à 10 minutes.
Dimanche : 7 à 10 minutes.

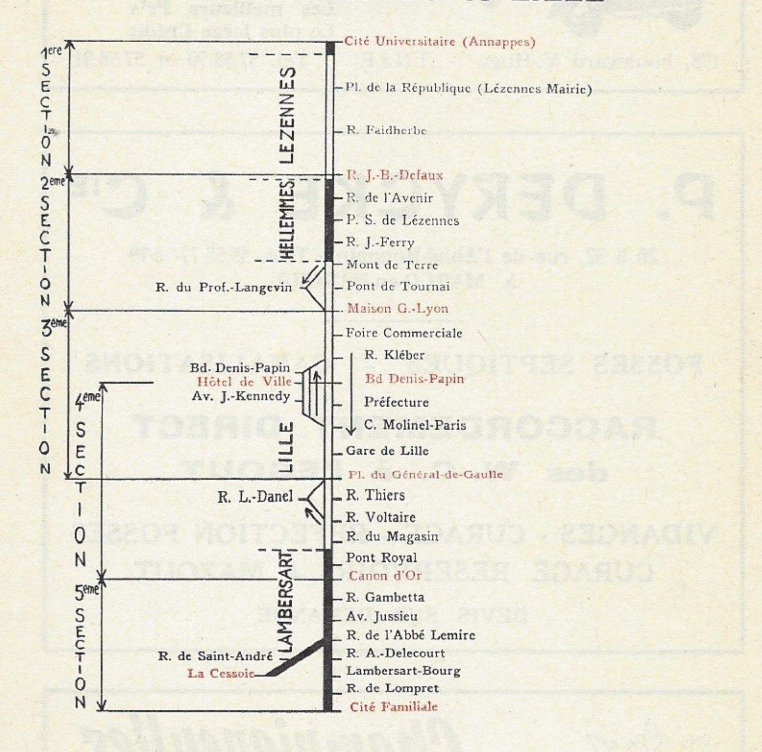
● *Pour plus de détails, consulter les horaires affichés aux principaux points d'arrêts.*

En ville, la voiture est onéreuse, aussi j'utilise les transports urbains !


rayonnages
classeurs
fichiers
casiers
etc.
Éléments métalliques adaptables à tous locaux, tous classements, et tous stockages.
Études et devis d'installation sur demande.
RH
RICHER HUYGE
DEPUIS 1856
Demandez notre documentation n° 200
LILLE 12, rue de Jemmapes 55-34-11
PARIS 6, rue Rochambeau LAM. 83-20
LYON 1, rue des Quatre-Chapeaux 37-59-51
MARSEILLE 6, rue Berlioz 59-22-74

LIGNE 6 :

Cité Universitaire d'ANNAPPES
LAMBERSART (Bourg ou Cessoie)
Via LEZENNES et LILLE



Le saviez-vous ?

UN AUTOBUS : 28 m² de chaussée occupée,
100 personnes transportées.

UNE VOITURE : 6 m² de chaussée occupée,
1,7 personne transportée.

HORAIRE

LIGNE 6 :

Cité Universitaire d'ANNAPPES
LAMBERSART (Bourg ou Cessoie)
Via LEZENNES et LILLE

a) De la Gare de LILLE vers LEZENNES et la Cité Universitaire

Premiers départs

Semaine : 5 h 57 - 6 h 24 - 6 h 42 - 7 h 02 - 7 h 22 - 7 h 44.
Dimanche : 8 h 08 - 8 h 38 - 9 h 08 - 9 h 38.

Derniers départs

Semaine : 19 h 17 - 19 h 32 - 19 h 47 - 20 h 02 - 20 h 27 - 20 h 47.
Dimanche : 21 h 08 - 21 h 38 - 22 h 08 - 22 h 52 - 23 h 22.

b) De la Gare de LILLE vers LAMBERSART (Bourg)

Premiers départs

Semaine : 6 h 42 - 7 h 09 - 7 h 13 - 7 h 27 - 7 h 37 - 7 h 47.
Dimanche : 6 h 45 - 7 h 25 - 7 h 45 - 8 h 00 - 8 h 21 - 8 h 32.

Derniers départs

Semaine : 20 h 27 - 20 h 47 - 21 h 02 - 21 h 25 - 21 h 47 - 22 h 12.
Samedi seulement : 23 h 00 - 24 h 00.
Dimanche : 21 h 32 - 21 h 51 - 22 h 17 - 22 h 51 - 23 h 30 - 0 h 05.

FREQUENCES MOYENNES

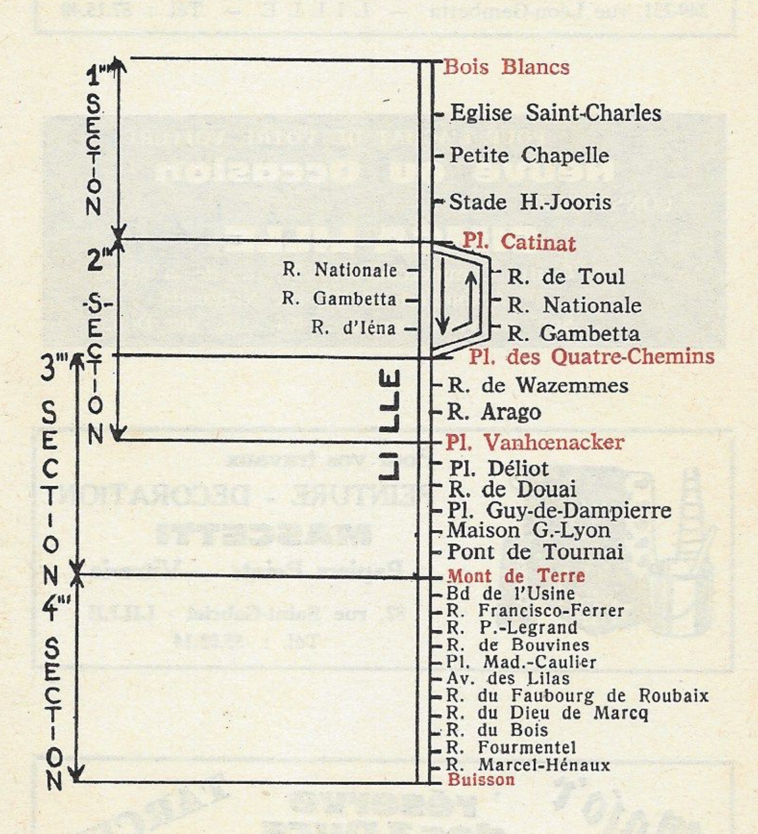
Semaine : heures de pointe : 10 minutes.
heures creuses : 15 minutes.
Dimanche : **vers LAMBERSART** : 15 minutes.
vers LEZENNES : 30 minutes.

● *Pour plus de détails, consulter les horaires affichés aux principaux points d'arrêts.*

Sur la route la voiture, en ville le tramway ou l'autobus.

LIGNE 7

BOIS-BLANCS - BUISSON



Décongestionnez la circulation en utilisant les transports urbains

HORAIRE

LIGNE 7 :

BOIS-BLANCS - BUISSON

a) Des Bois-Blancs vers le Buisson

Premiers départs

Semaine : 5 h 35 - 5 h 55 - 6 h 15 - 6 h 35 - 6 h 55 - 7 h 20.
Dimanche : 7 h 20 - 7 h 40 - 8 h 00 - 8 h 20 - 8 h 40 - 9 h 00.

Derniers départs

Semaine : 19 h 00 - 19 h 20 - 19 h 40 - 20 h 00 - 20 h 50.
Dimanche : 18 h 00 - 18 h 20 - 18 h 40 - 19 h 00 - 19 h 20.

b) Du Buisson vers les Bois-Blancs

Premiers départs

Semaine : 6 h 18 - 6 h 45 - 7 h 10 - 7 h 30 - 7 h 50 - 8 h 10.
Dimanche : 8 h 10 - 8 h 30 - 8 h 50 - 9 h 10 - 9 h 30 - 9 h 50.

Derniers départs

Semaine : 19 h 10 - 19 h 30 - 19 h 50 - 20 h 10 - 20 h 55 - 21 h 35.
Dimanche : 18 h 30 - 18 h 50 - 19 h 10 - 19 h 30 - 19 h 50 - 20 h 10.

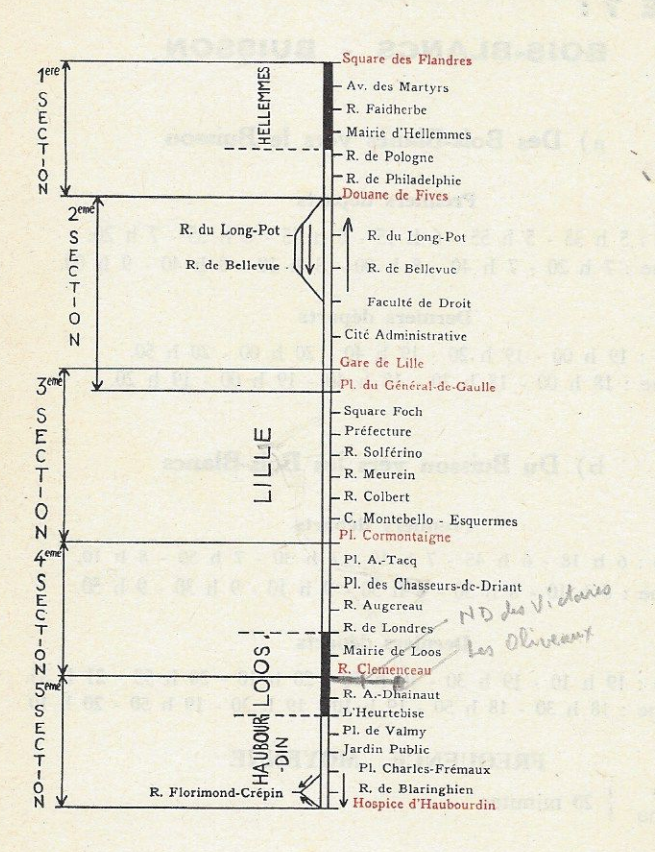
FREQUENCE MOYENNE

Semaine
Dimanche } 20 minutes

● *Pour plus de détails, consulter les horaires affichés aux principaux points d'arrêts.*

LIGNE 2

HELLEMMES - HAUBOURDIN



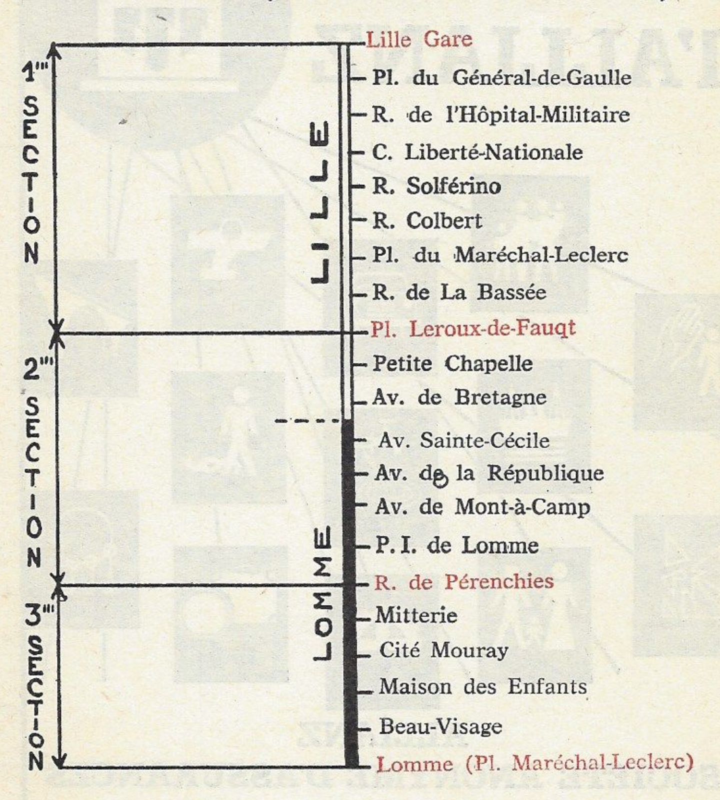
Ce schéma représente la ligne 2 qui sera constituée par la fusion des lignes B et H.

Les usagers seront informés par voie de presse de la mise en service de cette ligne.

CIRCUIT DE SOIRÉE N° 11

**Tous les jours, sauf samedi et dimanche
où les services réguliers sont prolongés après 22 heures**

De LILLE (Gare)
à LOMME (Place Maréchal-Leclerc)



HORAIRE

Départ de :

Gare de Lille	Pl. de-Gaulle	Pl. Leclerc	P.I. de Lomme	Lomme (Pl. Leclerc) vers Lille
23 h 00	23 h 02	23 h 09	23 h 20	
0 h 00	0 h 02	0 h 09	0 h 18	0 h 24



ALLIANZ

SOCIETE ANONYME D'ASSURANCES

Bureau de Lens : 17, Bld. Basly - Tél : 763 à Lens

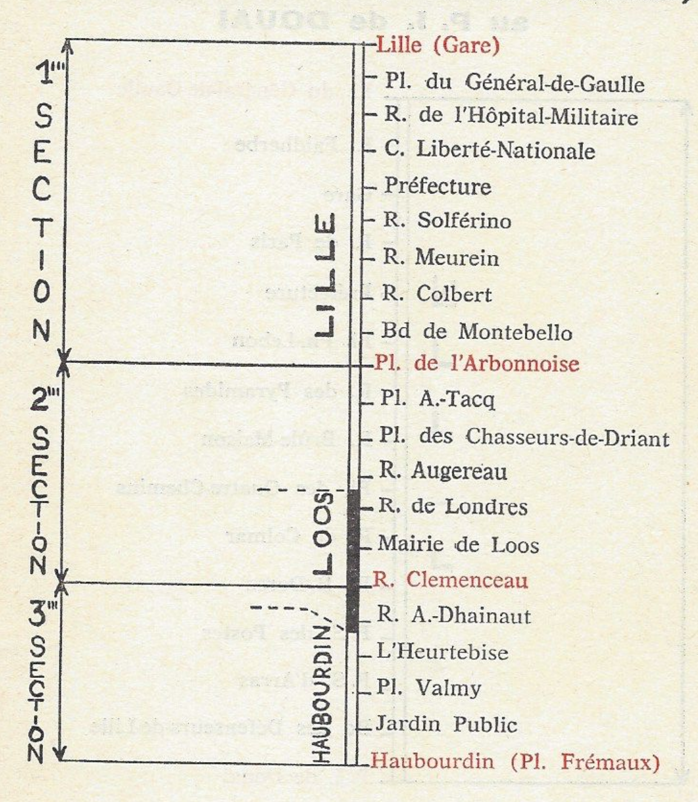
Direction pour la France :

31, avenue de l'Opéra - Paris - Ier

CIRCUIT DE SOIRÉE N° 12

Tous les jours, sauf samedi et dimanche où les services réguliers sont prolongés après 22 heures

De LILLE (Gare) à HAUBOURDIN (Place C.-Frémaux)



HORAIRE

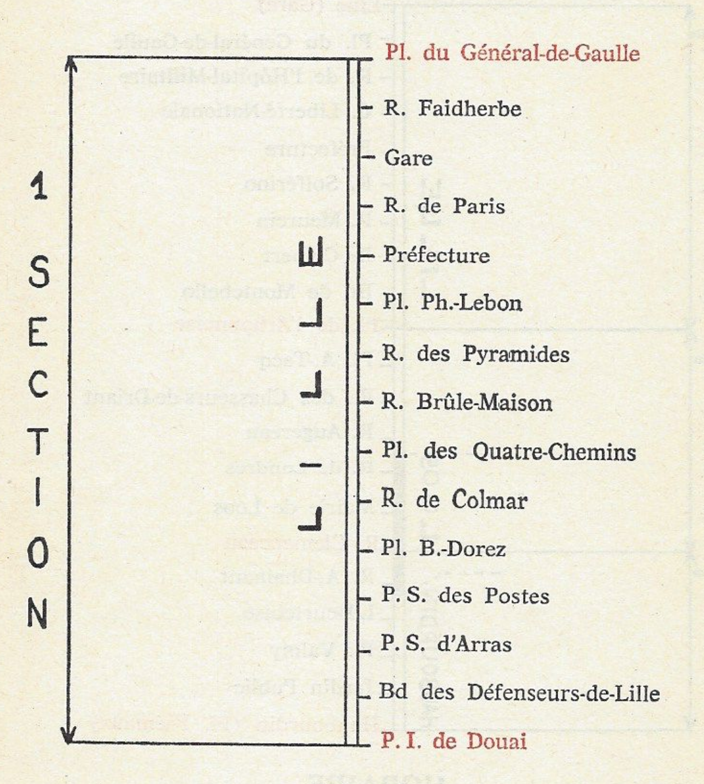
Départ de :

Gare de Lille	Place de-Gaulle	Préfecture	Place A.-Tacq	R. Clemenceau (Loos)	Haubourdin vers Lille
23 h 00	23 h 02	23 h 07	23 h 13	23 h 19	
0 h 00	0 h 02	0 h 07	0 h 13	0 h 19	0 h 24

CIRCUIT DE SOIRÉE N° 13

Tous les jours, sauf samedi et dimanche où les services réguliers sont prolongés après 22 heures

De la Place de-Gaulle à LILLE au P. I. de DOUAI



HORAIRE

Départ de :

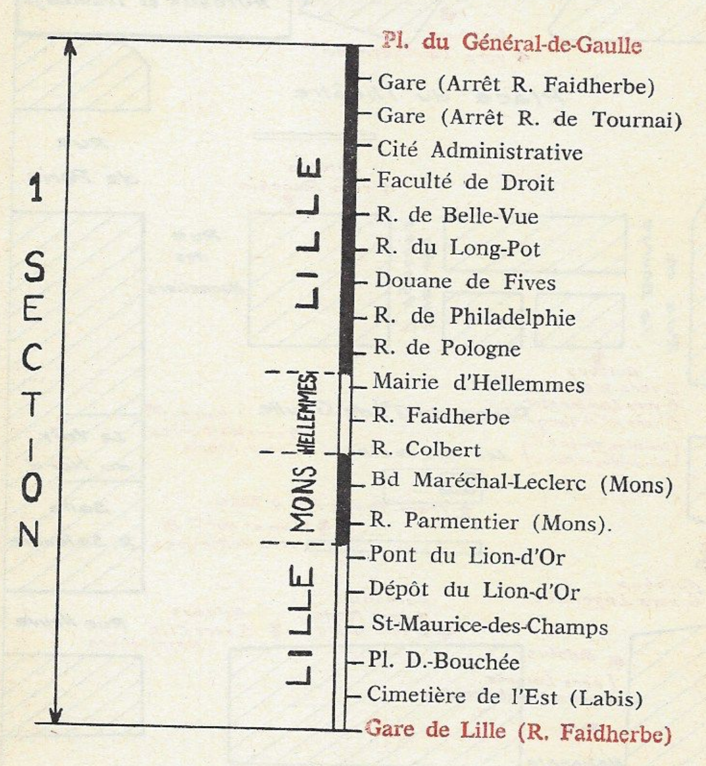
Place de-Gaulle	Gare	Préfecture	P. S. des Postes	P. S. d'Arras	P. I. de Douai
23 h 00	23 h 02	23 h 07	23 h 14	23 h 17	23 h 20
0 h 00	0 h 02	0 h 07	0 h 14	0 h 17	0 h 20

EDITION AOUT 1965

CIRCUIT DE SOIRÉE N° 14

Tous les jours, sauf samedi et dimanche où les services réguliers sont prolongés après 22 heures

De LILLE (Place de-Gaulle) à HELLEMMES et MONS



HORAIRE

Départ de :

Place de-Gaulle	Gare	Douane de Fives	Hellemmes (R. Faidherbe)	Mons-en-B. R. Parmentier	Dépôt du Lion d'Or
23 h 00	23 h 02	23 h 09	23 h 15	23 h 25	23 h 28
0 h 00	0 h 02	0 h 09	0 h 15	0 h 25	0 h 28

EDITION AOUT 1965

Place du Gal de Gaulle
et Place du Théâtre
ARRÊTS
Autobus et Tramways

Boul^d Carnot

Théâtre

Autobus
4 vers La Madeleine

Place du Théâtre

Autobus
4 vers Ronchin

Rue de Paris

Rue de la Bourse

Rue des 7 Agaches

Rue des Manneliers

Autobus
3 vers Wambrechies
6 vers Lambersart
B vers P^ce A. Tacq
(Semaine après 21^h et Dimanches et Fêtes)

Place du Gal de Gaulle

Autobus
3 vers Wattignies
5 vers Flers

La Voix du Nord

Les Amis de Lille

Tram. B vers P^ce A. Tacq

Tram et Aut^us B vers Hellemmes

Salle R. Salengro

Autobus
6 vers Lezennes

Autobus
1 vers Mons
H vers Gare

Autobus
5 vers Cité Hospitalière

Rue Neuve

Autobus
1 vers Lomme
H vers Haubourdin

Rue Nationale

Rue J. Roisin

Place Rihour

Imprimerie Notre-Dame, COUTANCES (Manche)